

tions, les travaux pouvant plus particulièrement intéresser la Société historique, M. le Président donne la parole aux Membres inscrits à l'ordre du jour, pour différentes lectures.

L'Inventaire que nous énumère M. le chanoine Morel du mobilier de l'Hôtel-Dieu de Compiègne est doublement intéressant. Nous y trouvons tout le détail de ce que possédait alors cette maison, d'abord en provisions de toutes sortes : blé, orge, avoine, pois, vin, huile, sel, porc salé, saindoux, etc.; puis, en objets mobiliers proprement dits : cuillers d'argent, coupes d'argent avec ou sans pied, coupes en fluorine, matelas, traversins, courte-pointes doublées de soie, couvertures doublées de petit gris, de peaux d'écureuil, de lapin, de renard, de chat ; et enfin, en bétail : 590 brebis, 194 agneaux, 29 vaches, 7 veaux, 87 porcs et 5 chevaux. Des meubles meublants, il n'est pas question.

Outre cette curieuse énumération, le document analysé par M. le chanoine Morel nous fait connaître des objets assez rares, comme les vases *murrhins* ou coupes en *murrhe*, c'est-à-dire en chaux fluatée ou fluorine ; des termes tombés en désuétude, comme le *bacon* ou flèche de lard salé, *l'alme* ou cuir à faire des chaussures.

A quelle époque remonte cet inventaire ? Il est daté du 3 avril 1264. Il a été rédigé par Richard, prieur de l'Hôtel-Dieu, quand Saint Louis voulut confier cet établissement aux Trinitaires.

D'autres renseignements nous sont encore fournis par trois pièces de la même époque, jadis conservées aux archives de Saint-Corneille.

Ce sont d'abord deux autres inventaires, l'un, du mobilier livré au prieuré de Saint-Pierre, dont l'église sert aujourd'hui de salle de gymnastique ; et l'autre, du mobilier que l'abbaye de Compiègne donna pour sa ferme de Romigny-en-Tardenois. C'est ensuite le tarif des droits que percevaient les religieux sur les marchandises et denrées arrivant par eau à Compiègne ou y passant.

Grâce aux patientes recherches de M. le chanoine Morel, presque tous les objets énoncés dans ces diverses pièces ont été clairement définis.

Au lieu d'un document promis, il nous en a donc été apporté quatre.

C'est une excellente contribution à l'histoire du mobilier et de l'alimentation au XIII^e siècle.

M. Leduc, qui a bien voulu se charger du compte rendu du Congrès de la Société française d'archéologie tenu à Avallon, « une des plus coquettes sous-préfectures de France », nous présente un travail remarquable par son exactitude et la précision des détails.

Il nous fait d'abord admirer, à Avallon : l'ancienne Collégiale du XI^e siècle, devenue l'église Saint-Lazare, consacrée en partie, en 1106, par le pape Pascal II ;

L'ancien prieuré de Saint-Martin d'Autun, converti en établissement industriel ;

Et la Tour de l'Horloge, datant de 1456, devenue un musée préhistorique.

Le lendemain, les congressistes visitent, à Pontaubert, l'ancienne Commanderie du Temple, édifiée au XII^e siècle, où se remarquent l'Assomption et l'Adoration des Mages ;

L'église de Saint-Père, « un des joyaux de l'art ogival bourguignon » ; les restes de la célèbre abbaye de Vezelay, fondée en 864 par Gérard de Roussillon, dans laquelle saint Bernard, par son éloquence, décida Louis le Jeune à prendre la croix ;

Et l'église de la Madeleine, restaurée par Viollet-le-Duc, un des monuments les plus précieux que possède la France.

A Semur, il nous fait admirer l'église Notre-Dame, fondée au XI^e siècle, reconstruite au XIII^e et réparée en 1450, avec cette particularité que la nef, longue de 52 mètres, ne mesure que 5 mètres de largeur.

La quatrième journée est consacrée à la visite de l'ancien prieuré de Saint Jean-les-Bonshommes, fondé en 1210 ; de l'église de Montréal,